



Master Lettres, arts et philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres, arts et philosophie. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02041515

HAL Id: hceres-02041515

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041515>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres, arts, philosophie

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UBCN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention *Lettres, arts, philosophie (LAP)* est divisé en trois spécialités (Lettres, Arts, Philosophie) et, depuis que les masters de préparation des concours de l'enseignement ont migré vers l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement), quatre parcours, eux-mêmes divisés en options. Le parcours *Recherche Lettres* se décline en une option *Lettres Classiques* et une option *Lettres modernes*, le parcours *Théâtre* et le parcours *Cinéma* comptent chacun une option Recherche et partagent une option *Archives numériques*, enfin, le département de *Philosophie* propose le parcours *Philosophie et Histoire de la Philosophie*. La mention se propose de former les étudiants à l'histoire des idées, des genres et des formes de la représentation conceptuelle et artistique. Affichant une ambition pluridisciplinaire, cette formation mobilise les savoirs méthodologiques et requiert une ample culture générale. Les débouchés envisagés sont ceux des métiers de l'enseignement, des arts et de la culture ou de l'administration publique. À ces objectifs scientifiques s'ajoutent des objectifs professionnels, en arts, d'une part dans les métiers de l'édition et des bibliothèques, d'autre part dans les métiers de la production en cinéma.

À un tronc commun composé essentiellement de matières transversales (langues vivantes, méthodologie), d'un séminaire extra disciplinaire (à choisir parmi l'offre en philosophie, en arts ou en lettres) et d'un séminaire pluridisciplinaire (qui offre aux étudiants un croisement de réflexions des trois disciplines sur un thème), s'ajoutent les formations disciplinaires spécifiques en philosophie et histoire de la philosophie, en lettres (deux parcours : lettres modernes ou classiques) enfin en arts (deux parcours : théâtre ou cinéma). Outre ces enseignements tournés vers la recherche, les Arts offrent une option *Archives Numériques* en lien avec l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) Humanités et Sciences Sociales (HSS) et un parcours professionnel *Les métiers de la production*, en relation avec l'UFR des Sciences économiques et de Gestion. Enfin, au niveau non de la mention mais de l'UFR HSS, est proposée au troisième semestre une préparation au concours des métiers des bibliothèques.

Synthèse de l'évaluation

Les regroupements disciplinaires au sein d'une formation participent en général de cohérences immanentes et de liens qui mènent naturellement les différentes disciplines à mutualiser leurs réflexions, leurs partenariats et leurs efforts pédagogiques. L'intitulé de cette formation *Lettres, arts, philosophie* reflète en lui-même la juxtaposition de trois disciplines dont les liens reposent essentiellement sur un seul séminaire commun et sur un découpage somme toute plus administratif que réellement scientifique ou même pédagogique. C'est, scientifiquement, l'adossement aux centres de recherches LASLAR (*Lettres, Arts du Spectacle, Langues Romanes*, EA 42 56) et *Identité et subjectivité* (EA 21 29, regroupant les philosophes) qui semblent déterminer les liens disciplinaires effectifs : de fait, il semble qu'une séparation existe entre, d'un côté, les Lettres et les Arts (en témoignent les partenariats communs avec des institutions culturelles, ou l'élaboration de séminaires communs) et, de l'autre, la Philosophie. Encore cette logique n'est-elle pas entièrement respectée, puisque dans les faits, chaque discipline gère ses parcours et options, et parfois même ses partenariats (régionaux et internationaux). On regrette l'absence d'une véritable coordination, sans parler de mutualisations qui seraient cependant nécessaires, au moins pour une politique raisonnée de stages ou bien pour ce qui concerne les mobilités internationales. Cette absence montre la carence d'un pilotage d'ensemble. Une telle formation se résume donc à la juxtaposition de trois (ou quatre) formations quasi-autonomes (Lettres modernes et classiques, philosophie, arts), dont tout laisse à penser qu'elles sont, chacune dans son propre domaine, scientifiquement tout à fait pertinentes, sans que rien ne l'établisse véritablement ou au moins ne mette en valeur leurs atouts réels. C'est là la limite d'un regroupement qui n'a pas suivi les articulations naturelles de ces disciplines et dont la lourdeur n'échappe pas à ses responsables.

Il reste que l'on peut souligner quelques points de vigilance. Ainsi, dans le parcours professionnel *Métiers de la production*, si l'on peut se réjouir de la part importante d'enseignements dispensés par des professionnels, et de l'architecture générale d'une formation qui sait concilier la culture scientifique aux impératifs professionnels du métier de producteur (via les cours de gestion et de droit notamment), on peut regretter la faiblesse des partenariats avec des entreprises ou des institutions régionales, qui, au minimum, pourrait faciliter aux étudiants la recherche et

l'accomplissement de stages, qu'ils doivent souvent faire à Paris. La même remarque s'impose pour l'option *Archives Numériques*. De telles formations gagneraient sans doute par ailleurs à trouver les moyens d'un suivi plus fin de leurs diplômés, comme, de manière générale, au niveau de la formation, un suivi des étudiants pendant et après le cursus serait bienvenu. Il pourrait peut-être permettre une compréhension plus affinée de la faiblesse du taux de réussite en M1.

Les mobilités internationales (fort peu d'étudiant sortants, sauf peut-être en philosophie) ne reflètent guère la richesse des partenariats. Nombreux sont les accords ERASMUS dans chaque discipline, les accords CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec), ou bien, des accords plus ponctuels.

Cette formation présente donc toutes les caractéristiques d'un mariage forcé entre de riches partenaires : les obstacles d'une telle union empêchent les richesses de se cumuler et de se multiplier.

Points forts :

- Le séminaire interdisciplinaire.

Points faibles :

- Le manque de cohérence de la mention, tangible à tous les niveaux.
- La faiblesse du pilotage et la lourdeur d'une formation sans véritable unité.
- Le manque de suivi des étudiants, durant et après le cursus.
- Le manque de mutualisations au niveau mention (depuis les cours jusqu'aux partenariats internationaux ou régionaux).
- Le manque de partenariats professionnels institués (et régionaux) pour les spécialités professionnelles ou professionnalisantes.

Recommandations :

Il serait sans doute plus judicieux d'opérer des regroupements conformes aux centres de recherches (lettres, arts d'une part et philosophie de l'autre), dont les logiques président manifestement aux relations interdisciplinaires effectives. À défaut, les mutualisations pourraient concerner aussi les partenariats (régionaux et internationaux), un conseil de perfectionnement serait plus que nécessaire, intégrant des représentants étudiants et des professionnels.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de la mention constituent le plus grand dénominateur commun aux trois disciplines et, de fait, on peut considérer (même si, du fait du regroupement, les éléments spécifiques manquent) que les trois départements arts, lettres et philosophie proposent chacun une formation qui satisfait les objectifs scientifiques disciplinaires. En revanche, la pluridisciplinarité affichée n'a d'effectivité qu'au sein du « séminaire pluridisciplinaire » (24h par an). On note la mention d'un séminaire commun entre lettres et arts (<i>Théâtre et opéra du XVIIIe et du XIXe siècles</i> en première année [M1] et <i>Dialogues des arts</i> en deuxième année [M2]) dont on ne trouve cependant pas trace dans les maquettes (est-ce une alternative au séminaire pluridisciplinaire ?). Pour les parcours professionnalisants (archives et production), on souligne les liens avec l'UFR Sciences économiques et de gestion et le grand nombre de professionnels qui interviennent dans le parcours <i>métiers de la production</i>.</p> <p>Si les objectifs de la mention sont sans doute atteints, ce n'est pas du fait de la cohérence d'une mention qui s'avère une juxtaposition de disciplines qui ont, pour chacune d'elles, leur propre réseau de relations scientifiques (réseaux partiellement croisés en Lettres et en Arts). Par ailleurs, on peut se demander si une telle mention composite ne constitue pas au contraire, par les lourdeurs qu'elle impose, un frein aux progrès toujours possibles de l'offre pédagogique de chacune de ses parties.</p>
-------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Chacun des parcours a sa singularité dans la région et constitue donc une offre pertinente dans le territoire. L'offre d'enseignement à distance en M1 de Lettres modernes est l'une des cinq proposées en France. Le parcours professionnel des métiers de la production est unique dans le grand ouest.</p> <p>Les liens du département <i>Arts</i> avec le département <i>Histoire</i> ou celui des <i>Sciences économiques et de gestion</i> montrent le degré d'ouverture de la mention.</p> <p>On note les partenariats nombreux par discipline : en philosophie, avec l'Espace de réflexion Ethique de Basse-Normandie, avec l'Université de Moscou ; en Lettres et Arts, avec l'Institut Mémoire de l'Edition Contemporaine (IMEC), le Musée de Beaux-Arts, le Théâtre de Caen, les Cinéma Lux et Café des images, la maison de l'étudiant ; en Lettres, avec l'Office Franco-Norvégien d'Echanges et de Coopération (OFNEC) ; en arts, avec l'Inathèque (Paris), l'institut international de la Marionnette (Charleville-Mézières), la Bibliothèque Nationale de France (Paris), la Fondation Jérôme Seydoux (Paris), les Archives départementales et municipales. On regrette évidemment que ces partenariats ne fassent pas l'objet de mutualisations autres, pour certaines d'entre elles, qu'entre Arts et Lettres et l'on déplore le manque de partenariats avec des entreprises ou des institutions régionales, notamment dans le cadre du parcours professionnel.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique consiste dans les faits en la juxtaposition des équipes pédagogiques des trois disciplines Lettres, Philosophie et Arts, qu'un responsable de la mention tente de coordonner. Il est à noter que la coordination des séminaires communs (au moins le séminaire interdisciplinaire, et d'autres dont on ne trouve pas trace dans les maquettes fournies) incombe à une équipe soi-disant « restreinte » du département Lettres. Les professionnels n'apparaissent pas clairement dans l'équipe pédagogique de la mention, ce qui est regrettable. De même qu'on ne trouve aucune mention de représentants étudiants. Chaque formation compte un responsable de parcours et un responsable d'option le cas échéant, mais il n'est nulle part fait mention de réunions entre ces responsables. En revanche, les équipes pédagogiques de chaque département arts, lettres ou philosophie, se réunissent, selon le dossier, « autant que de besoin ». Il n'y a donc aucune véritable unité au sein de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont assez faibles dans chacune des spécialités (autres que l'option archives, soumise à un numerus clausus - qui n'est pas indiqué). Les effectifs les plus importants se retrouvent en lettres modernes et en théâtre ou cinéma, avec une trentaine d'étudiants inscrits en M1. Les plus faibles sont, sans surprise, en Lettres classiques. Les effectifs de M2 comptent donc, outre les étudiants qui ont validé le M1, des étudiants qui viennent d'ailleurs, sans que leur provenance ne soit indiquée.</p> <p>Les taux de réussite (globaux, seuls chiffres disponibles) en M1 tournent autour de 42 % en moyenne, ce qui reste faible mais ne fait manifestement pas l'objet d'une réflexion très poussée.</p> <p>Du point de vue de l'insertion, de manière générale, il apparaît (sur le faible nombre de répondants aux enquêtes d'insertion) que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fort peu continuent en doctorat (3 sur une trentaine) ; - beaucoup continuent des études (en moyenne environ 17, ce qui tendrait à prouver que la formation n'est guère suffisante pour la plupart pour satisfaire leur projet professionnel) ; - une douzaine d'étudiants trouvent un emploi ; - peu sont en recherche d'emploi. <p>On peut regretter l'absence d'un tableau spécifique pour le parcours professionnel.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est adossée à quatre équipes de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LASLAR : Lettres, Arts du Spectacle, Langues Romanes (Équipe d'Accueil EA 4256) ; - CRHQ : Centre de Recherche d'Histoire Quantitative (Unité Mixte de Recherche - UMR 6583 - qui n'intervient cependant que pour un séminaire du parcours professionnel en arts) ; - CRAHAM : Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales (UMR 6273, pour un séminaire de l'option archives ; - « Identité et subjectivité » (EA 2129, philo). <p>Participe également le Centre de Formation aux Carrières des Bibliothèques (mais uniquement pour la préparation aux concours des métiers des bibliothèques, donc de manière marginale pour la formation).</p> <p>En somme, on note un adossement effectif à deux équipes : LASLAR et « Identité et subjectivité », au sein desquelles les étudiants doivent assister aux journées des doctorants, séminaires, colloques et journées d'étude. De fait, au-delà de la juxtaposition des équipes pédagogiques, il semble exister une logique de regroupement que l'on devine à travers l'adossement à ces deux équipes, puisque l'une regroupe des enseignants-chercheurs en arts et lettres, l'autre en philosophie.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le parcours professionnel <i>Métiers de la production</i> compte un professeur associé (PAST) et 21 professionnels (la plupart producteurs). Les étudiants bénéficient par ailleurs de cours de gestion, comptabilité et droit (ils passent un certificat préparatoire de l'Institut d'Administration des Entreprises [IAE]) et suivent une formation à la création d'entreprise dans le cadre du Diplôme d'Université <i>Création d'activités : entreprises, associations, coopératives</i> de l'UFR de Sciences économiques et de gestion.</p> <p>Spécifiquement pour ce parcours, et de manière générale pour les autres formations de la mention, aucun partenariat avec des entreprises ou institutions régionales n'apparaît.</p> <p>Les autres parcours, davantage orientés vers la recherche et les métiers de la recherche, ne proposent pas de démarche spécifique de professionnalisation (hormis la politique de stages en option « archives »).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le parcours professionnel <i>Métiers de la production</i> comporte deux stages longs obligatoires (l'un d'un mois minimum en M1, l'autre de trois mois minimum en M2), sanctionnés par la soutenance d'un rapport de stage devant un enseignant-chercheur et un professionnel. Une intervenante professionnelle et un enseignant-chercheur se chargent de la coordination des stages au vu des projets des étudiants.</p> <p>L'option <i>Archives</i> propose un stage de 48h.</p> <p>Dans les deux cas, on peut regretter que le manque de partenariats locaux oblige les étudiants à des mobilités (souvent à Paris) parfois coûteuses en temps et en argent.</p> <p>Les autres formations ne comportent pas de stage obligatoire, mais les étudiants qui le désirent peuvent bénéficier d'une convention auprès d'un partenaire ou bien dans un lycée (stages d'observation), ces initiatives ne donnant lieu à aucune valorisation au sein du cursus.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les partenariats ne manquent pas, mais sont cloisonnés par discipline (ce qui peut paraître étrange), tant les conventions Erasmus que les partenariats CREPUQ ou plus spécifiques (comme l'OFNEC [Office Franco-Norvégien d'Échanges et de Coopération] pour les lettres ou le partenariat avec l'Université de Moscou pour la philosophie).</p> <p>Les mobilités sortantes sont limitées (sauf peut-être en philosophie), les étudiants étrangers entrants ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les langues vivantes font l'objet de quatre enseignements de 12 heures par semestre, obligatoires et mutualisés, sauf pour le parcours professionnel, qui bénéficie d'un cours d'anglais dédié. Pour les langues autres que l'espagnol et l'anglais, les étudiants mutualisent avec des L3 des disciplines concernées.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est presque exclusivement disciplinaire: classiquement, la licence est exigée pour l'admission en M1, et une mention est nécessaire pour l'admission en M2, après examen du projet de recherche de l'étudiant. Les autres cas font l'objet d'une étude en commissions d'équivalence.</p> <p>L'option <i>Archive</i> fait l'objet d'un numerus clausus (dont on ne sait rien) : l'admission se fait sur dossier et après un entretien devant une commission pédagogique.</p> <p>En ce qui concerne le Parcours professionnel : sont admis les étudiants licenciés en art, après dossier et entretien. Les autres cas font l'objet d'une étude en commission d'équivalence. On souligne la nécessité d'un certificat préparatoire de l'IAE.</p> <p>Ce parcours peut accueillir des professionnels en formation continue ou des étudiants de BTS. Dans ce cas, ces étudiants suivent un parcours spécifique comportant des cours de licence pour compléter la culture cinématographique.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours sont dispensés en présentiel sauf dérogation sur justificatif. On rappelle que le M1 de Lettres modernes est ouvert à l'enseignement à distance. Toutes les formations au sein de la mention sont ouvertes à la formation continue (pour un coût de 3 000 €, réservé selon la législation aux étudiants financés par leur entreprise). Les équivalences possibles pour l'entrée en master sont examinées en commissions. Le numérique est utilisé via la plateforme Moodle et au sein de l'enseignement de méthodologie, bien entendu d'usage régulier et nécessaire dans le parcours professionnel.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les Unités d'Enseignements (UE) sont validées par des écrits, des mini-mémoires ou des oraux.</p> <p>On note une différence selon les spécialités quant à la politique du mémoire de recherche : deux sont requis en philosophie et arts du spectacle (en M1 et M2), un seul en lettres (projet en M1 puis soutenance du mémoire en M2).</p> <p>Au sein du parcours professionnel, le rapport de stage est évalué conjointement par un enseignant-chercheur et un professionnel.</p> <p>Les jurys sont présidés par le responsable de la mention et constitués des responsables de spécialités et parcours.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe aucun dispositif de suivi des compétences au sein de la formation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est laissé entièrement à l'observatoire de l'Université, qui ne recueille pas beaucoup d'informations. C'est dommage : on aurait pu penser, au moins pour le parcours professionnel, qu'un tel suivi pouvait apporter une plus-value non négligeable. Vu les flux, ce suivi pourrait être assuré au niveau de la mention ou, à défaut, des spécialités.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un tel conseil n'existe pas, et c'est particulièrement dommage. Cela démontre s'il le fallait que la formation se résume à une juxtaposition de formations disciplinaires liées par le seul séminaire interdisciplinaire. L'autoévaluation s'en ressent, forcément, entre regard complaisant sur une interdisciplinarité qui n'existe qu'en principe et le regret d'une formation dont les lourdeurs pèsent explicitement aux responsables, aux enseignants et aux étudiants.</p> <p>Les procédures d'évaluation par les étudiants sont formalisées sous forme de questionnaires en lettres et en philosophie et ont pu être à l'origine d'avancées pédagogiques. En arts, une telle évaluation reste informelle.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Master Lettres, arts, philosophie, champ de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage

L'équipe pédagogique du Master « Lettres, Arts, Philosophie », prend bonne note des commentaires et critiques émis par les évaluateurs de l'HCERES concernant la présentation de son actuelle offre de formation. Elle s'efforcera de prendre en compte les préconisations formulées. Elle le fera d'ailleurs d'autant plus volontiers qu'une partie des remarques rejoint la réflexion qu'elle a elle-même menée, et qui sous-tend la proposition d'une offre massivement remaniée pour le prochain quinquennal.

Elle signale toutefois que l'évaluation se réfère fréquemment à des critères établis ultérieurement à l'habilitation du master, et/ou autres que ceux qui ont présidé à cette habilitation. De même, certaines lacunes ponctuelles sont le produit de circonstances, voire de modifications réglementaires survenues au cours de l'actuel quinquennal, et par rapport auxquelles l'offre actuelle se trouve déjà en cours d'ajustement.

Elle tient donc à apporter des réponses, voire des corrections au rapport d'évaluation, en quatre points successifs :

- 1°) en affirmant le choix concerté d'un maintien des identités disciplinaires en son sein, et non la volonté d'une convergence à tout prix telle qu'elle est manifestée par les évaluateurs de l'HCERES ;
- 2°) en réaffirmant la réalité de la part de pluridisciplinarité que présente son offre, malgré le propos des rédacteurs qui, dans le rapport, la méconnaît ou la minore ;
- 3°) en apportant quelques précisions sur des points factuels relatifs à d'autres items du dossier ;
- 4°) en indiquant quelques unes des évolutions prévues qui, dans la prochaine offre, répondent d'emblée aux critiques centrales du rapport.

1°) Le choix d'un maintien des identités

Comme nous l'avons signalé, l'évaluation se réfère à des critères établis ultérieurement à l'habilitation du master : elle semble n'avoir pas pris en compte le fait que l'association des quatre disciplines du Master « Lettres, arts, philosophie » a été conçue pour permettre que chacune ait un ou des parcours spécifiques, nonobstant les faibles effectifs d'au moins deux d'entre elles. C'est le maintien de l'identité même de chacune des offres et des disciplines qui est ici critiqué, dans l'idée qu'il faudrait que tout converge à tout prix.

Nos étudiants eux-mêmes expriment pourtant le désir que soit maintenue une identité disciplinaire de chacun des parcours, et les dernières évaluations menées auprès d'eux n'ont pas fait apparaître la demande d'une plus grande interdisciplinarité.

De son côté l'équipe pédagogique pense qu'une part de spécificité disciplinaire est nécessaire à la formation de ses étudiants. Loin une volonté qui serait celle d'une convergente complète insoucieuse des logiques propres et disciplinaires, elle estime que la richesse de l'interdisciplinarité suppose le travail commun d'entités *différentes*. Elle admet donc d'autant plus aisément l'idée que certains aspects de l'offre restent juxtaposés, que son souhait n'est pas celui d'une confusion de tous ces aspects.

S'il est des domaines où cette juxtaposition, il est vrai, constitue une insuffisance ou une source de dysfonctionnements, elle en est à ce point consciente que dans la prochaine vague d'habilitation des Masters son offre dissociera la Philosophie d'un côté, et de l'autre les Arts et les Lettres, ce qui, pensons-nous, répond à toutes les critiques formulées sur les limites de l'interdisciplinarité entre ces deux pôles de l'actuel Master.

2°) Réaffirmation de la part de pluridisciplinarité que présente le Master

Que n'apparaisse, en « points forts » du Master, que le seul séminaire interdisciplinaire, semble bien réducteur. N'aurait-on, d'ailleurs, affaire qu'à une stricte juxtaposition des disciplines et à une association purement administrative, les lourdeurs d'organisation que nous admettons, et dont le rapport se saisit plus d'une fois, n'existeraient pas : ce qui fait la difficulté de sa gestion, c'est précisément ce qui tient aux croisements et aux mutualisations que pratique le Master.

Nous proposerons donc quelques précisions, quelques corrections ou quelques rappels :

a) Sur le grief d'un manque de mutualisations du point de vue des enseignements :

Un ratio pourtant important d'enseignements mutualisés :

- Près de 50% des cours de Lettres classiques sont mutualisés avec les Lettres modernes (240 heures sur 528), et des heures de méthodologie le sont avec l'Histoire. Il nous paraît nécessaire de ne pas dépasser un tel pourcentage si nous souhaitons que les étudiants puissent bénéficier d'une formation solide en Lettres classiques.
- En Lettres modernes, 240 heures sur 566 sont communes aux trois autres disciplines, sans parler des cours de littérature comparée qui intègrent une ouverture au sein même des lettres (voir *infra*) ;
- En Arts du Spectacle c'est le cas pour 180 heures sur 528, chiffre apparemment plus bas du fait que de nombreux enseignements résultent déjà d'une mutualisation entre cinéma et théâtre.
- En philosophie, 168 heures sur 384.

L'existence d'un séminaire extra-disciplinaire à chaque année du diplôme semble négligée dans le rapport d'évaluation, alors même que cette disposition suppose d'importantes adaptations pédagogiques du point de vue de la conception comme de l'évaluation. A noter que malgré la future séparation des Philosophes, et des Arts et Lettres, un séminaire extra-disciplinaire à suivre en Lettres ou Arts sera maintenu dans la prochaine offre de la Philosophie, à la demande des étudiants qui ont ainsi manifesté leur appréciation du dispositif.

Contrairement à l'hypothèse émise par le rapport, les deux séminaires sur le Dialogue des arts, et sur le Théâtre et l'opéra aux 17 et 18^e s., communs entre Théâtre et Littérature ne sont pas des alternatives au séminaire pluridisciplinaire.

A ces séminaires s'ajoutent, dans chacune des disciplines, des séminaires dont les intervenants sont mixtes, et/ou les contenus ouverts sur des disciplines voisines. Exemples, outre celui du « Moyen Age à l'écran » qui était seul cité dans le dossier pour ne pas alourdir celui-ci : « Littérature et peinture au 19^e s. » ; « Cinéma et peinture » ; en littérature comparée : « Autour de *Vertigo* d'Alfred Hitchcock » ; « Approche philosophique des œuvres cinématographiques » ; « Le mythe dans le théâtre » ; « Paléographie et codicologie » (2 cours) en commun avec le Master Edition Mémoire des Textes.

Enfin les cours de Langue vivante, hormis l'enseignement dédié au parcours professionnel Cinéma, proposent des programmes au carrefour des disciplines (travail conjoint sur des œuvres littéraires et leur adaptation cinématographique en M1 ; en M2 programme sur le thème de la beauté, propice au croisement de toutes nos perspectives disciplinaires).

Noter que les journées d'études, séminaires ou colloques qui font l'objet de comptes rendus d'étudiants sont eux aussi majoritairement pluridisciplinaires : douze des seize manifestations possibles en Lettres modernes (en prise sur les Arts du spectacles ou les LVE) ; de même en Philosophie (en prise sur la médecine), ou encore en Lettres classiques (dans ce dernier cadre les séminaires et journées sont ceux du CRAHAM, laboratoire mixte Lettres classiques / Histoire, auquel est adossée la formation dans cette discipline).

b) Concernant les partenariats, dont il est fait grief qu'ils ne soient pas communs, le dossier a listé les partenaires privilégiés de chacun des parcours en vertu des logiques disciplinaires. A l'exception de certaines institutions vouées à des aspects techniques ou spécialisés (par exemple l'Institut national de la marionnette de Charleville Mézières), cela ne signifie pas que telle discipline développe tel partenariat à l'exclusion des disciplines voisines. L'équipe veillera désormais à une présentation plus globalisée, et d'autre part prend bonne note de l'intérêt qu'elle aura à mutualiser ces partenariats quand ils ne le sont pas. Toutefois les partenaires eux-mêmes ne souhaitent pas toujours, ou ne verront pas forcément l'intérêt d'une ouverture excessive ou purement fictive.

c) Enfin sur le plan organisationnel, une interprétation erronée intervient en p.5 du rapport. L'équipe « restreinte » du département Lettres ne coordonne et n'organise que les propositions dudit département Lettres aux travaux collectifs : le travail est tout simplement préparé en amont dans les départements en sorte d'éviter des réunions trop pléthoriques.

3°) Autres items

- Stages

- Les propositions, notamment pour l'option Archives, se sont récemment étoffées en Normandie de la part de la Comédie de Caen, et des Archives de Deauville, de Flers, de Bayeux.

- Précisons que ce n'est pas tant le manque de partenariats qui contraint à des mobilités les étudiants des parcours professionnel et professionnalisant Cinéma et Archives, que la difficulté qu'ont les partenaires régionaux, d'offrir plus de stages qu'ils ne le font déjà ; et que si ces mobilités sont, sur le moment, incommodes à gérer pour certains étudiants, elles constituent également une source d'enrichissement professionnel important.

- Enfin jusqu'en 2014, les stages n'avaient réglementairement pas besoin d'être intégrés aux maquettes. Hormis pour ce qui est des parcours professionnels et professionnalisant où les stages sont obligatoires, notre formation a vu, comme tant d'autres, ses possibilités de signer des conventions entravées par le brusque changement de réglementation qui a imposé, pour qu'un stage puisse être effectué, qu'il soit inclus dans les maquettes. Cette intégration sera effective dès l'année prochaine.

- Concernant le manque de suivi des cohortes en Master Professionnel, on rappelle qu'au moment de la rédaction du dossier seule *une* promotion était parvenue à terme.

- Concernant les doctorants, c'est de 3 *par an* qu'il s'agit.

4°) Quelques aperçus sur la prochaine offre de formation

- Une dissociation de la Philosophie d'une part, et de l'ensemble Arts et Lettres d'autre part, la première discipline rejoignant la Sociologie dans un Master qui prolongera une Licence commune.

- Un renforcement des liens entre Lettres et Arts du Spectacle :

- Accroissement du nombre de mutualisations, puisque sur les 5 Unités d'Enseignement que comptera chaque semestre, 2 seront disciplinaires, et 3 communes aux Arts et aux Lettres. Outre les séminaires communs actuels seront notamment ouverts un séminaire commun « politique et médiation culturelle », des options professionnalisantes communes Archives ou Ecritures (entre 24h et 48 h selon les parcours et les semestres), et enfin un séminaire commun avec les LVE.

- Harmonisation des structures (architecture ; codes, volumes horaires, crédits et coefficients ; évaluation) Toutefois sera maintenue une identité des différentes disciplines (part des 2 UE disciplinaires dans chacun des parcours).

- La mise en place d'UE de stage dotées de crédits dans tous les parcours.

- Une professionnalisation développée dans les parcours recherche (voir ci-dessus les options professionnalisantes Archives ou Ecritures).

- Des mesures pour améliorer le taux de réussite par la mise en place d'un suivi de rédaction au sein d'UE dédiées (travail d'encadrement et d'accompagnement en présence).

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE